



# Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **FO s'inscrit dans la résistance permanente pour la défense du repos dominical**

Par deux fois, nous avons eu raison !

Premièrement, le Conseil d'Etat nous a donné raison, le décret qui remettait en cause le repos dominical dans le bricolage et au-delà, et pris à la hâte, bafoue la Constitution, la convention 106 de l'OIT, le code du travail, la loi du 13 juillet 1906,...

Deuxièmement, il y a bien acharnement contre le Repos Dominical. Le gouvernement veut imposer un nouveau décret.

C'est dans la généralisation du travail du dimanche que s'inscrit le gouvernement.

Il est urgent de prendre son temps et d'arrêter de menacer tous les emplois que représentent les petites entreprises qui subissent une concurrence déloyale provoquée par l'amendement Debré, la loi Mallié et le projet de décret du gouvernement.

Avec plus de 5 millions de chômeurs, c'est l'emploi qu'il faut défendre et non les intérêts des grandes entreprises.

C'est pour cela que la Section fédérale du Commerce appelle tous les salariés du Commerce et toutes les organisations syndicales du Commerce à faire grève le 18 mars.

Il faut partir à la reconquête de nos droits pour sortir de la crise que l'on nous fait subir !

Paris, le 13 février 2014

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce  
Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

28, rue des Petits Hôtels - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98  
Courriel : [commerce@fecfo.fr](mailto:commerce@fecfo.fr)

